



MUNICIPALITÉ DE PONTIAC
2024, Route 148
Pontiac, Québec
J0X 2G0

Téléphone : (819) 455-2401
Sans frais : 1-888-455-2401
Télécopieur : (819) 455-9756
www.municipalitepontiac.ca

OFFRE D'EMPLOI

POSTE - TECHNICIEN EN BÂTIMENT- SERVICE DE L'URBANISME

La Municipalité de Pontiac est située dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Adjacente au secteur d'Aylmer de la ville de Gatineau, le vaste territoire de 446,87 kilomètres carrés de Pontiac est borné au sud par la rivière des Outaouais qui trace la frontière avec l'Ontario. Bercée entre les rivières et les collines, Pontiac est un milieu de vie unique. La Municipalité de Pontiac compte une équipe de plus de 50 employés bilingues et engagés et offre les services d'eau et d'égouts, d'ordures et de recyclage, de sécurité publique, de taxation, d'urbanisme et de voirie à une population de plus de 5 800 personnes.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Répondre, informer et conseiller les citoyens sur toutes questions relatives au Service de l'urbanisme.
- Analyser les demandes des requérants et émettre les permis et certificats en conformité avec la réglementation applicable.
- Procéder aux inspections requises pour s'assurer que les règlements soient respectés dont principalement le suivi de la conformité des travaux autorisés.
- Préparer des rapports écrits et émettre des recommandations au sujet des dossiers à soumettre au Comité consultatif en urbanisme (CCU).
- Assurer le traitement et le suivi des plaintes relatives à l'application des règlements d'urbanisme.
- Émettre des avis et des constats d'infraction lors de litiges.
- Représenter la Municipalité à titre de témoin à la cour.
- Régler les litiges entourant les clôtures de lignes, les fossés de lignes et les découverts en milieu agricole.

Cette description de tâches n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux. La personne peut être appelée à accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur.

Exigences et compétences recherchées

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaires en aménagement du territoire, en urbanisme ou en toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente.
- Détenir un minimum de 2 ans d'expérience dans des fonctions similaires en milieu municipale.
- Posséder une excellente connaissance et compréhension du Code municipal et des autres lois et règlements.
- Être familier avec l'application des lois et des règlements suivants :
 - o La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et des règlements qui en découlent;
 - o La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ);
 - o La Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
 - o Le Q-2, r.22 – Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques, bureautiques et logiciels couramment utilisés dans le monde municipal (Accès Cité Territoire (atout), suite Office, Outlook, etc.);
- Avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais, autant à l'oral qu'à l'écrit
- Posséder un permis de conduire valide et une voiture

Qualités personnelles, habiletés et aptitudes recherchées

- Agir avec tact et diplomatie envers le public et faire preuve de bon jugement.
- Être en mesure de résoudre des conflits et avoir un bon sens politique et faire preuve de bon jugement
- Être en mesure d'entretenir d'excellentes relations avec tous les intervenants.
- Faire preuve de créativité, de dynamisme, d'autonomie et de bon jugement.
- Être une personne intègre, honnête et digne de confiance.
- Rigueur dans l'application des tâches et respect des procédures.
- Aptitude à analyser et à rédiger des rapports clairs et concis.
- Capacité à résoudre de problèmes et être axée sur la solution.
- Contribuer à l'esprit d'équipe.

STATUE ET CONDITIONS SALARIALES :

Il s'agit de deux (2) postes permanents temps plein. L'horaire de travail est de 8h:00 à 16h00 du lundi au vendredi pour 35h/semaine.

Le salaire est établi selon la convention collective des employé(e)s syndiqué(e)s. Cette offre d'emploi s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes et nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Si vous avez le profil recherché, veuillez nous faire parvenir une lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae en indiquant la mention poste de *Technicien en bâtiment* sur l'enveloppe, par courrier électronique ou par fax, et ce, avant le 23 juillet 2019, à 16 heures. Veuillez adresser votre correspondance à l'attention de M. Louis Montgrain, Directeur du Service de l'urbanisme.

Par la poste : Municipalité de Pontiac, 2024 route 148, Pontiac, Québec, J0X 2G0.

Par courriel : montgrain.louis@municipalitepontiac.ca

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Nous vous remercions de votre intérêt et communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

DATE D'ENTRÉE EN POSTE :

Suite à une résolution du Conseil Municipal